

Concept - Fermeture de route

Compléter le formulaire :

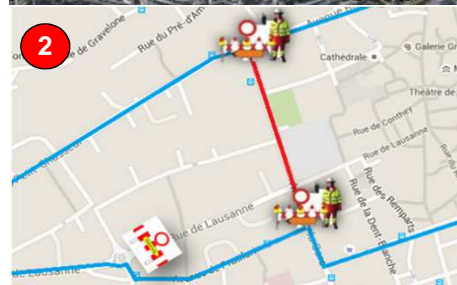
« **Demande d'autorisation** » pour fermeture de route

Documents à annexer à la demande d'autorisation :

1. Un extrait de carte avec le tronçon fermé et la déviation prévue
2. Concept de signalisation en mentionnant aussi le/s responsable/s de la pose de la signalisation et de la régulation du trafic
3. Préavis favorable de la commune
4. Information aux médias, transports publics (CarPostal) - OCVS - pompiers

☎ 027 606 58 04
📠 027 606 58 09
✉ frederic.clemenz@police.vs.ch

Exemples



Bulletin Officiel
du canton du Valais



Bases légales:

Loi, règlement, arrêté et délégation de compétence de la Commission cantonale de signalisation routière (CCSR) concernant la signalisation routière et restrictions à la circulation des véhicules à moteur sur certaines routes et chemins du canton, et sur préavis du Service de la mobilité (SDM)